



## DÉCLARATION CITOYENNE D'URGENCE

### PRÉAMBULE

« **La maison brûle** », disait Greta Thunberg.

**Considérant qu'un consensus social à l'échelle planétaire corrobore le fait qu'il y a péril en la demeure**

L'éthique de l'environnement, et les avancées des sciences de la vie, des sciences de l'environnement, du climat, et des sciences juridiques et économiques, sont reprises par les citoyens engagés. Ils parlent haut et fort. Ils sont des centaines de milliers. Ils se regroupent, ils manifestent, ils signent des pétitions, ils font la grève de l'école et de l'université. Ils sont vieux, ils sont jeunes. « Nous, les enfants, disait Greta, nous ne devrions pas avoir à faire ça. J'aimerais que les adultes prennent leurs responsabilités. » Les petits ne comprennent pas, quand les grands font n'importe quoi. Est-ce aux enfants qu'il revient de pointer du doigt le nez de tous les Pinocchio de la planète?

Les artistes et les médias prennent le relais. Les groupes environnementaux locaux, régionaux, nationaux, internationaux, mondiaux se font entendre. Les *Pacte pour la transition écologique*, les *Planète s'invite*, les poursuites juridiques contre des gouvernements ou contre des corporations puissantes, des projets de loi pour favoriser le droit à un environnement sain, voilà autant de manifestations d'inquiétude et de besoins de solidarité qui s'expriment. Même dans les hautes sphères de la pensée économique on s'interroge sur les liens entre économie et environnement.

**Considérant que les opinions des économistes en matière de saine économie et de lutte aux changements climatiques font consensus**

Il fut un temps où l'on croyait que le progrès et l'enrichissement provenaient de l'exploitation de l'environnement. Pourtant, le commun des mortels, au fond de lui-même, sait que pour survivre il lui faut d'abord économiser sa force et sauvegarder les richesses reçues en héritage.

Aujourd'hui les économistes ont confirmé la chose: ramener la vie là où elle a été détruite coûte beaucoup plus cher que de protéger la santé là où elle se trouve. Ainsi, une saine économie ne peut être que verte. Elle ne devrait pas s'opposer à la protection de l'environnement car elle en découle.

Des anciens présidents de la Réserve fédérale américaine, quinze anciens conseillers économiques en chef de la Maison-Blanche, et vingt-huit lauréats du prix Nobel d'économie plaident pour la taxe carbone.

Un consensus est en train de se former, qui affirme qu'il faut cesser d'opposer économie et environnement.

Considérant qu'il est du devoir de la classe politique de prendre les décisions qui favorisent une saine économie de l'environnement

Les économistes se sont prononcé, et le « commun des mortels » a donné aux élus le pouvoir d'arrimer les actes à la parole.

N'est-il pas du devoir de ces derniers de les entendre tous, de présenter une vision rassembleuse cohérente, et de s'assurer que les lois qu'ils votent soient appliquées?

Les gouvernements locaux, provinciaux et nationaux ne devraient-ils pas se concerter et s'allier les scientifiques de l'économie et de l'environnement?

Un tribunal australien a invoqué le climat pour rejeter un projet minier. Ici même, au Québec: dans un jugement, la ville de Sutton a été déclarée souveraine: les Villes ont le pouvoir de déterminer ce qui relève de l'intérêt public et ce qui relève de l'intérêt privé, et elles ont le pouvoir de modifier ou de créer un règlement de zonage conséquent.

**Considérant qu'un consensus politique de lutte aux changements climatiques a été obtenu sur le territoire de la CMM**

En novembre dernier, la Communauté métropolitaine de Montréal adoptait une *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique*. Le lendemain, la Ville de Laval, à l'instar de 258 autres gouvernements québécois de proximité, endossait la *Déclaration d'urgence climatique* selon laquelle il faut sans tarder, entreprendre des actions afin de rétablir la santé des habitats et des espèces qu'ils hébergent. Pour

contrer « un effondrement économique, une crise de santé publique, une pénurie alimentaire mondiale, un anéantissement de la biodiversité... », il faut agir vite. La résolution de la Ville mentionnait que « ... des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme».

L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* ne peut que saluer la décision de la Ville d'emboîter le pas aux autres municipalités. Toutefois, l'organisme est d'avis que la lutte aux changements climatiques doit d'abord passer par la conservation des milieux naturels possédant une riche biodiversité, ce qui représente d'ailleurs, dans *les domaines de l'aménagement du territoire, une action de grande envergure*.

Sur le territoire de la CMM, l'organisme croit que la conservation pérenne de la biodiversité là où elle se trouve doit se faire en parallèle avec le rétablissement de la santé là où on a laissé la maladie s'aggraver.

### **Considérant le consensus obtenu autour de la pertinence de protéger les trois grandes îles**

Le rêve d'un parc sur les trois grandes îles fut partagé par plus de 41 000 personnes qui ont signé la pétition de *Sauvons nos trois grandes îles*, par le gouvernement provincial qui s'est « réservé » les grandes îles pendant quatre années consécutives, entre 2012 et 2016, ainsi que par la Ville de Laval, la CMM et le gouvernement provincial pendant cinq années consécutives entre 2013 et 2018.

Les gouvernements provincial et de proximité, et la CMM, souhaitent-ils toujours un parc de conservation sur les grandes îles?

L'organisme, quant à lui, garde encore l'espoir que les souhaits, les intentions, les décrets, les propositions, et les résolutions à l'effet de protéger les trois grandes îles, ainsi que les *déclarations* de lutte aux changements climatiques, dûment signés et paraphés par les divers paliers de gouvernement, ne soient pas reniés par des autorisations dûment signées de destructions d'habitats naturels dotés d'une riche biodiversité.

On sait que la rivière des Mille Îles n'a pas la capacité pour supporter des développements immobiliers sur les trois grandes îles qu'elle abrite, les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Protéger les îles, c'est aussi protéger la rivière, c'est protéger l'eau dont les Lavallois ainsi que les citoyens des villes riveraines ont besoin.

L'existence de la riche biodiversité des trois grandes îles est documentée dans le *Rapport de l'Étude de la pertinence de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre*, rapport commandé par le ministère de l'environnement et produit par l'organisme lavallois Éco-Nature.

**Considérant que les savants avancent qu'il faut avoir agi dans les deux prochaines années pour éviter l'irréparable**

Un terme de deux ans peut, et doit être respecté, pour finaliser le projet de parc de conservation sur les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de la rivière des Mille Îles. Non pas pour penser à faire quelque chose, mais pour le faire.

**Considérant que les appels planétaires à l'urgence de la lutte aux changements climatiques raniment avec force les convictions de l'organisme Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles**

L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* proclame que les principes suivants devraient servir d'idéal social et politique en vue des grands travaux de la lutte qui s'annonce pour faire échec aux changements climatiques, ainsi que pour protéger, conserver, acquérir les trois grandes îles et les îlots environnants, et mettre en valeur un parc de conservation sur la rivière des Mille Îles.

## Déclaration citoyenne d'urgence

### Principe premier

c'est ensemble, qu'il faut lutter pour la planète, et ensemble, qu'il faut lutter pour conserver chaque habitat qui héberge la vie partout sur la planète

### Corollaire premier

la lutte pour sauver les milieux naturels locaux n'est rien de moins qu'une lutte pour sauver la planète

## Corollaire 2

dans ce contexte, les élus locaux ne sont rien de moins que des élus planétaires

## Corollaire 3

ceux d'entre eux qui se donneront les outils nécessaires à la protection et à la conservation des milieux naturels situés sur leur territoire participeront à rien de moins qu'à la lutte planétaire aux changements climatiques

## Corollaire 4

l'urgence de la conservation pérenne des trois grandes îles de la rivière des Mille Îles n'est rien de moins que l'urgence de la conservation et du rétablissement de l'environnement planétaire

## Principe 2

les élus devraient savoir que ce n'est pas à leurs enfants de leur rappeler leur mission

## Principe 3

les élus devraient plutôt se tenir eux-mêmes debout, et tenir leurs enfants sur leurs épaules

## Principe 4

les élus doivent être courageux et viser plus haut qu'eux-mêmes

## Principe 5

les enfants et les petits-enfants des élus leur devront le respect pour avoir protégé leur patrimoine

## Principe 6

les générations futures écriront l'histoire et se souviendront

*Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles*

texte: Huguette Larochelle, présidente

**Laval, le 28 février 2019**

